Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE

UZEL-PRÈS-L'OUST

22460

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le

ID : 022-212203848-20260605-2026_06_06-DE

2026 – 0[illegible]

EXTRAIT DU [illegible]

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 05 juin 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas TOUDIC, maire.

Présents : M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo, M. Sylvain Le Goff, Mme Nadine Balavoine, M. Patrick Hamon, M. Thierry Le Potier, M. Vincent Guigo, Mme Caroline Paytra, Mme Jessica Le Sommer, M. François Le Tinnier, Mme Christelle Dubois, M. Guénaël Choupaux.

Absentes excusées : M. Grégoire Foussard représenté par M. Patrick Hamon Mme Cécile Valentin représentée par Myriam Guigo, Mme Céline Thomine représentée par Mme Jessica Le Denmat.

Secrétaire : Mme Myriam Guigo

Avis sur un dossier d'installation classée agricole

M. Le Maire informe de l'enquête publique actuellement en cours (du 12 mai au 9 juin 2026) au sujet de la demande présentée par la SCEA du Grand Clos et communique les principaux éléments contenus dans ce dossier.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent un avis favorable à l'unanimité sur le projet de la SCEA du Grand Clos dont l'élevage porcin est exploité au lieu-dit « Le Clézio » à Saint-Thélo en vue de l'augmentation du nombre d'animaux autorisé le 18 mars 1981 (avec arrêté modificatif le 11 mars 2016) pour 1 855 animaux équivalents qui comprendra après projet 2 651 animaux-équivalents.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 17 juin 26

UZEL, le 17 juin 26

Le Maire

Nicolas TOUDIC